



Fédération Française
de Spéléologie

Rapport de vote par internet

Motion CSR H

Question : Approuvez-vous la motion ci-dessous ? La Fédération Française de Spéléologie (FFS) est engagée auprès d'organisations de tourisme, soit par participation financière, soit par support technique ou expertal. Dans ce cadre, la FFS demandera à ces organismes que les fichiers électroniques de leurs clients soient utilisés afin de leur transmettre les coordonnées des clubs issus de leurs régions d'origine pour favoriser la pratique de la spéléologie par l'adhésion à un club fédéré

Vote ouvert du 04/06/2020 09:00:00 au 08/06/2020 18:00:00

Liste des votants : GE_AG_FFS_2020

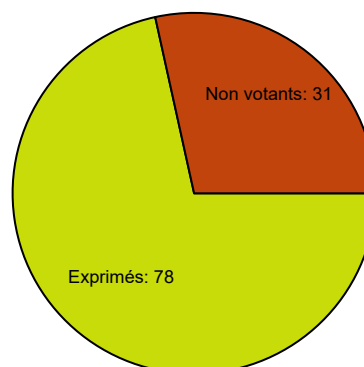
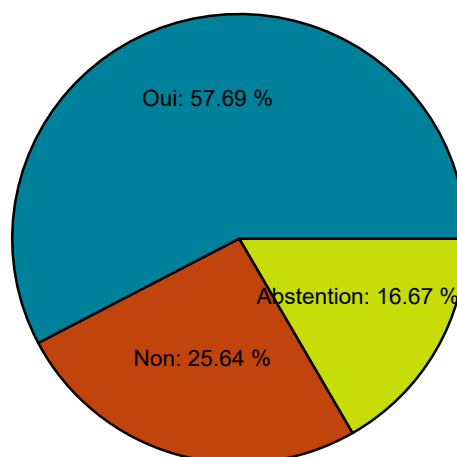
Vote anonyme

Document(s) lié(s) au vote : <https://ffspeleo.fr/zaa60>

Choix	Voix	Pourcentage
ABSTENTION	13	16.67 %
NON	20	25.64 %
OUI	45	57.69 %

109 électeur(s)

78 exprimé(s)



Motion CSR H